

Des trous dans la lutte contre les passoires thermiques

Catégories: Page 4

Étiquettes: N° 5324 du 23/11/22

Journalistes: Hospital Adèle

Porte-VOIX d'un grand dessein gouvernemental – la rénovation énergétique des habitations –, Olivier Klein, le ministre délégué chargé du Logement, en a donné le mode d'emploi, le 17 novembre, sur RTL. A l'entendre, le chemin vers un logement bien isolé semble un long fleuve tranquille. Et pourtant...

Des conseillers sur répondeur. « Vous commencez par appeler un conseiller de France Rénov', qui va évaluer la situation », explique Olivier Klein. En Ile-de-France, prière d'être patient : le prochain rendez-vous est pour le 3 mars 2023. L'Agence parisienne du climat, où travaillent ces conseillers, est victime de son succès. La Mairie de Paris ayant annoncé une exonération de taxe foncière pour les copropriétés qui réaliseraient de lourds travaux de rénovation, les demandes ont explosé.

Déprime Rénov'. « Ensuite, vous faites le bilan des aides auxquelles vous avez droit, comme MaPrimeRénov' », poursuit le ministre. Cette aide, lancée en 2020 et distribuée par l'Agence nationale de l'habitat, concerne tous les ménages et peut aller jusqu'à 20 000 euros. Son budget devrait passer à 2,5 milliards d'euros pour 2023. Pourtant, le dispositif a été épinglé par la défenseure des droits le mois dernier. En cause : la difficulté d'enregistrer son dossier sur la plateforme, les bugs et une prime qui arrive bien trop tard, voire pas du tout !

Si, pour Olivier Klein, cette subvention a permis d'économiser « la consommation électrique de la ville de Lyon », la Cour des comptes est plus mitigée. Dans un rapport de septembre 2021, elle relève que le dispositif sert davantage à financer des petits travaux, comme le changement de fenêtres, que des rénovations globales, qui permettent de faire le plus d'économies d'énergie.

Pas tout à fait prêt. Et le ministre du Logement continue : « Pour ce qu'il reste à payer après les subventions, vous pouvez demander un éco-prêt à taux zéro. » Ce dispositif public, lancé en 2009, doit permettre à tous les ménages d'emprunter sans intérêts afin de rénover leur logement. Pour compenser le manque à gagner des banques accordant des prêts à taux nul, l'Etat leur consent un crédit d'impôts annuel de 32 millions euros.

Dans la pratique, ce prêt est difficile à obtenir pour les ménages modestes. Exemple avec Jean-Luc et Anne. Ce couple du Morbihan a obtenu, début 2022, une aide MaPrimeRénov' afin de réaliser des travaux d'isolation et d'acheter un poêle à bois. Il restait 9 200 euros à leur charge, pour lesquels ils ont demandé un éco-prêt à La Banque postale. Refusé. « Les banques ne prennent pas en compte les économies mensuelles d'énergie réalisées grâce aux travaux, alors qu'elles sont souvent supérieures aux mensualités du prêt », déplore Lucas Chabalier, de l'association Agir pour le climat.

Là encore, très peu de ces prêts servent à financer des travaux de rénovation pour la performance énergétique du logement. Selon la SGFGAS, une structure créée par les banques accordant des prêts immobiliers, en 2021, sur 61 034 crédits, seuls... 346 ont été utilisés pour la rénovation globale. Soit 0,1 % de l'objectif du gouvernement, qui vise 370 000 rénovations globales par an. Ça refroidit...

Adèle Hospital